

La mise en plus d'éclatant lumière de la situation financière, le soulagement résultant de la reprise des valeurs étrangères dans lesquelles le marché français s'était trop engagé. Depuis huit jours, chacune de ces trois causes a grandi en netteté.

On ne met plus en doute que les diverses raisons du parti conservateur mettront leur sagesse à trouver un terrain d'entente et d'attente et qu'ils y parviendront. Les questions sur lesquelles on aura pu se concilier seront discutées dans cette session de printemps et d'été; celles d'un ordre plus délicat seront ajournées à la session d'hiver. Nous n'entendons pas dire qu'il n'y aura pas de difficultés, qu'il ne se produira pas d'orages, mais ces difficultés et ces orages n'entameront pas l'abri, tout léger qu'il est, qui s'appelle le septennat.

On ne peut plus contester qu'il ne restait dû au Trésor, au 30 avril, sur le dernier emprunt, que 22 millions; on ne peut plus contester que le Trésor a remboursé à la Banque de France au crédit de son compte courant, durant la semaine passée, 53 millions; on ne peut plus contester que le déficit dans les recouvrements du budget, malgré le malaise du commerce pendant le premier trimestre de l'exercice, a été très inférieur à ce qu'on redoutait; on ne peut plus contester que les reports ont été à très bon marché malgré le chiffre de rentes qui a dû arriver sur la place à la suite de la libération des titres en retard de versements; on ne peut plus contester que l'escompte n'est qu'à 4 0/0 environ et que l'argent est facile partout.

Quant aux valeurs étrangères, la reprise de leurs cours s'est ou consolidée ou accrue, et cela, du fait essentiel du marché anglais, qui achète chez nous de l'Espagne, de l'Egypte et du Pérou, et de ces deux derniers fonds d'Etat principalement. Le marché français s'allège ainsi de beaucoup de valeurs étrangères qui l'embourbaient et l'alourdisaient, et la portion qu'il en conserve est remontée à un niveau qui ne le menace plus de pertes ruineuses s'il voulait la réaliser. Aux longues souffrances des mois antérieurs a succédé un sentiment général de satisfaction.

Cet ensemble d'appréciations et de faits a produit en liquidation l'effet naturel qui devait s'en dégager. L'argent a été maté, il n'a pas pu imposer ses conditions, à peine a-t-il pu le discuter, en attendant peut-être d'en subir. Si nous savons nous garder des excès, nous sommes entrés définitivement dans la période de l'argent à prix modéré.

Trois considérations doivent nous préserver des exagérations :

Les récoltes s'annoncent très bien, mais elles ne sont cependant pas encore assurées. Nous venons d'avoir quelques froids terribles dont l'aggravation, qui est du reste tout à fait improbable, présenterait de graves inconvénients; la terre a besoin de pluie.

Nous approchons de grands pas de la saison des villégiatures et des eaux, qui met la Bourse plus ou moins en vacances.

Nous aurons des émissions d'affaires nouvelles qui solliciteront les capitaux.

Telles sont les raisons opposées qui doivent encourager l'épargne et la spéculation à s'associer à l'amélioration qui est en cours, sans toutefois la suivre jusqu'à des extravagances, si, par hasard, elle en prenait plus tard le caractère.

Le samedi 18 avril, le 3 0/0 avait fini à 59 60 et le 5 0/0 à 55 30; le samedi 25 avril leurs derniers cours avaient été 59 80 et 55 55; hier ils ont été 60 1/2 et 55 95 ex-coupon, ce qui équivaut à 96 30. Les cours ont donc progressé en 25 jours de 0 57 1/2 sur le 3 0/0, et de 1 0/0 sur le 5 0/0, reports compris bien entendu. A ces taux là, nos fonds français restent encore l'emploi le plus recherché de l'épargne.

Jusqu'à présent la spéculation continue à se concentrer sur le 5 0/0, dont les cours présentent en ce moment des chances plus rapides de progression; mais quand le 5 0/0 se sera rapproché davantage du pair, il est à prévoir que le 3 0/0 reviendra le fonds préféré de la spéculation, parce qu'il conservera plus d'élasticité que son rival.

En dehors de nos fonds d'Etat les valeurs françaises sur lesquelles il faut porter son attention de préférence, à la naissance de la petite campagne d'affaires dans laquelle nous sommes entrés, sont les obligations de chemins de fer pour l'épargne, et les actions de nos

institutions de Crédit, tant pour la spéculation que pour l'épargne.

Les prix des obligations étaient, le 18 avril : Nord 283, Orléans 281 75, Lyon fusion 279, Midi 277 50, Ouest 277 25, Est 275 75. Elles ont été cotées hier : Nord 284 75, Orléans 284, Lyon fusion 281 25, Midi 279, Ouest 277, Est 277. Sauf sur celles de l'Ouest et de l'Est, l'amélioration est déjà sensible; elle progressera encore de 1 à 2 0/0, qu'on n'en doute pas, malgré l'importance des émissions que ces compagnies ont à faire.

Nous croyons que le moment n'est pas encore venu d'attirer l'attention sur les actions de chemins de fer. Ainsi, du 18 avril au 2 mai, le Nord n'a varié que de 1027 50 à 1028 75, l'Orléans de 812 50 à 813 75, le Lyon de 888 75 à 887 50, le Midi de 612 50 à 613 75, l'Ouest de 526 à 523, l'Est de 507 50 à 506 25. On sent que leurs diminutions de recettes qui se prolongent, entravent leur progression. Il y a toutefois une exception à faire en faveur du Midi, à l'excellente situation duquel on ne fait pas assez attention, ceci dit autant pour ses obligations que pour ses actions.

Quant aux institutions de crédit en général, elles redressent la tête, et c'est à bon droit. En quinze jours la Société Générale a progressé de 527 50 à 540; le public comprend que la hausse des fonds péruviens et des fonds ottomans lui rend une grande aisance d'allures; la Banque de Paris et des Pays Bas, de 1,065 a passé à 1,127 50, parce qu'on sait qu'elle s'est beaucoup dégagée en Espagne, que les obligations ottomanes à lots se relèvent et que l'exercice 1874 se présente très bien pour elle.

Le Crédit Mobilier a progressé de 283 75 à 296 25 par l'effet de la hausse importante des obligations ottomanes 1873; la Banque Franco-Egyptienne, de 442 50, s'est élevée à 466 25 par le fait de la reprise des fonds égyptiens et par une estimation plus exacte de l'état vrai de cette Société; la Banque franco autrichienne hongroise, qui était tombée à 360 et la franco-hollandaise à 367 50, se sont relevées à 377 50 et à 390 par le redressement qui se fait dans l'opinion des appréciations à l'égard desquelles on les avait fait rétrograder à des cours abusivement injustifiés. La reprise sur ces valeurs diverses nous paraît destinée à de plus larges progrès.

Le Crédit lyonnais, qui n'a progressé que de 5 francs, on ne sait pourquoi, le Crédit foncier, le Comptoir d'escompte s'associeront à ce mouvement quelques jours plus tôt ou plus tard. Les titres du Crédit industriel et de la Caisse des dépôts ne relèvent pas de la spéculation; ils sont difficiles à trouver au comptant, les premiers surtout; le Crédit agricole et la Société algérienne sont stationnaires et oubliés. Sur la Société financière et sur le Crédit rural, qui ne sont pas à leur prix, on remarque quelques bons achats.

Les valeurs étrangères il y en a trois qui méritent d'être mises en relief: le 5 0/0 Italien, qui va à 68 francs comme une flèche; les Chemins Autrichiens qui toucheront le cours de 750, avant le détachement du coupon de 30 francs au 1^{er} juillet; le Mobilier Espagnol, qui n'attend que la confirmation des nouvelles espagnoles reçues hier pour prendre son essor.

Les capitaux et la spéculation, on le voit par ce seul et bref résumé, ne sont pas près de manquer d'aliment. — EUGÈNE ROLLAND

L'assemblée générale des actionnaires de la Société des Charbonnages belges a eu lieu le 26 avril à Mons.

Les résultats de l'exercice de 1873, longuement expliqués dans le rapport dont il a été donné lecture à la réunion, ont été exceptionnellement favorables. Aussi permit-il au conseil d'administration de faire cette double proposition :

- 1^o Procéder à une répartition de 85 francs.
- 2^o Porter à 5 0/0 du capital versé, comme acompte de dividende, payable le 1^{er} mai.

- 60 francs, soit 12 0/0 du capital versé, comme complément de dividende, payable le 1^{er} novembre.
- 85 francs.

Porter à la réserve une somme de 645,000 francs.

Un soir cependant, comme elle avait couru chez le pharmacien pour activer elle-même l'élaboration d'un cordial, son esprit se frappa de certaines paroles dites par un grand vieillard nommé Honneck.

Natif de cette contrée forestière qui nous sépare de la Prusse, Honneck s'était établi, depuis une dizaine d'années, à trois kilomètres à peu près de Vittel, dans un ravin désert, sur la lisière du bois, au bord d'un courant d'eau. Il y avait créé une petite scierie. Suivant l'expression de Barnabé, elle (bâtait plus souvent qu'à son tour; et cependant la famille du sègre (1) paraissait jouir d'une certaine aisance. Le fils, quand il venait au bourg, ne se privait de rien. La fille, bien qu'adolescente encore, se faisait déjà remarquer par sa coquetterie villageoise. On voyait rarement la mère. Il y avait quelque chose de mystérieux dans les moeurs de ces Honneck. Des espèces de sauvages. Impossible de pénétrer dans leur demeure. Madeleine s'y obstinait vainement. Ils lui étaient suspects.

Neuf heures venaient de sonner à l'horloge de l'église. C'était une sombre nuit de dégel. De la neige encore sur les toits, sur les hauteurs. Par intervalles il pleuvait. Dans la rue, une boue épaisse assourdissait le bruit des pas.

Madeline était assise auprès du

(1) Propriétaire d'une scierie.

ETRANGER

ALLEMAGNE. — On écrit des frontières d'Allemagne :

Le monde de la politique s'occupe beaucoup depuis quelques jours de l'incident d'Arnim, autrement dit de la guerre déclarée entre M. de Bismarck et l'ancien ambassadeur du roi de Prusse à Paris; guerre de plume seulement, où chaque combattant met toute sa gloire à montrer à la galerie son adversaire tel qu'il est, ce qui est quelquefois instructif et divertissant.

On prétend que l'animosité entre ces deux hommes est ancienne; c'est là une erreur. M. d'Arnim a été longtemps un des coopérateurs sérieux de M. de Bismarck, et il a toutes les qualités de l'emploi. Il était apprécié de son chef, qui n'avait rien à lui refuser.

La mésintelligence qui les sépare actuellement vient du fait de M. d'Arnim et non de M. de Bismarck, et en voici l'histoire en peu de mots :

M. d'Arnim, pendant son congé à Berlin, s'est laissé circonvenir par les hommes composant le parti de l'opposition dite aristocratique; il s'est lié à eux, et ses nouveaux amis se servent de lui pour faire pièce à M. de Bismarck.

Ce parti d'opposants, composé surtout de jaloux et d'envieux — et à Berlin il y en a sur tous les pavés — a des chances d'arriver au pouvoir; M. de Bismarck le sait; il lutte et il ira jusqu'au bout, mais il ignore pas que ses adversaires finiraient par avoir raison de lui.

La raison de leur opposition, raison qui leur sert de paravent, est celle-ci : La politique du chancelier basée sur l'arbitraire conduit l'empire à sa perte; l'unification avec lui et avec ses lois devient impossible. Mêlez à cela des considérations sur l'opinion générale, sur la liberté, sur le contrôle nécessaire du Parlement, etc., et vous avez tout le fond de l'opposition.

Quant à M. de Bismarck ne ruse pas dans l'œuvre de l'unification allemande, autrement dit qu'il n'arrive pas à imposer à l'Allemagne la domination prussienne, cela est vrai et saute aux yeux de tout le monde; mais, soyons de bon compte, les adversaires du chancelier sont-ils capables de faire mieux?

L'œuvre entreprise par la Prusse ne peut être soutenue que par la force, et en ceci M. de Bismarck est dans le vrai. Maintenant, combien de temps la Prusse disposera-t-elle de la force suffisante? Cela est une autre question.

En haut lieu, à Berlin, l'opinion dit que je viens de vous parler est considérée comme résérée utile; on l'entretient, on l'oppose même à M. de Bismarck, et on se flatte, par elle, de donner un jour, si on y est contraint, satisfaction à l'opinion publique.

À Berlin on ne domine plus, on s'appuie à être dominé; on n'attaque plus, on se défend. Après tout, le système de la force ne pouvait pas toujours durer.

ITALIE. — Les troubles de Mantoue. — De graves désordres ont eu lieu à Mantoue dans la journée du 28. Voici les détails que nous apporte la *Gazzetta di Mantova* :

Mardi matin, des détachements de carabinieri et de soldats furent envoyés sur plusieurs points de la ville. Quelques particuliers avaient à leur porte la force publique. Tous les magasins furent fermés; aux boulangers on permit de tenir ouvertes leurs boutiques jusqu'à trois heures de l'après-midi pour faire le pain.

Les émeutiers, au nombre de cinq cents, — dont plusieurs venus des campagnes, — se portèrent devant les prisons en poussant des cris séditieux.

Le syndic fit afficher une proclamation, par laquelle il faisait appel au bon sens des ouvriers pour le rétablissement de l'ordre.

Le syndic et la junte reçurent des députations, écoutèrent leurs réclamations en tentant de conclure quelque arrangement. Dans l'entre-temps, les manifestants tentaient de désarmer le factionnaire des prisons, mais les carabinieri intervinrent et quelques-uns des assaillants furent arrêtés.

Au Ghetto, on dépassa les rues et on lança des pierres aux fenêtres avec des hurlements et des menaces de pillage. Deux pelotons d'infanterie sommèrent les séditieux de se disperser; ils résistèrent. On fit ensuite des sommations sérieuses. Les ma-

comptoir lorsque la porte de la pharmacie s'ouvrit tout à coup, donnant passage au vieil Honneck. On ne l'avait pas entendu venir, bien qu'il fût chaussé de gros sabots. Des guêtres de cuir, toutes crottées, lui montaient jusqu'aux genoux. Sa haute taille, ses maigres épaules étaient enveloppées, drapées dans une ample limousine, qui s'effiloquait par en bas. Sous les ailes amollies et dépenaillées de son large feutre, retombaient en désordre quelques longues mèches de cheveux gris. C'était le costume pittoresque d'un vieux berger, mais ses traits saillants et rudes, sa barbe inculte, son regard sillonné par quelques fibations alcooliques, tout lui donnait l'apparence d'un véritable bandit.

— Bien le bonsoir, mon-fieur l'apothicaire!... dit-il; voulez-vous me préparer, et vivement, du vin de quinquina?...

— Votre femme a donc toujours les fièvres?

— Toujours! et puis elle aime ça, la vieille!

— Il y paraît, mais c'est cher.

— Bah! quand c'est pour la mère, on n'y regarde pas de si près. J'ai promis de lui rapporter sa boule, he...

— Il n'en reste deux, je crois, dit le pharmacien.

— Baillez-moi la paire, conclut Honneck, et payez vous.

Il vint de déposer sur le comptoir

nifestants s'enfuirent alors vers la place Saint-André; la troupe les suivit au pas gymnastique. Arrivée sur la place, elle fit halte et se rangea sous le portique pour protéger les russes environnantes et les prisonniers.

Et là des collisions. La pluie survint heureusement; elle calma les manifestants, qui se retirèrent chez eux.

On craint que les désordres ne recommencent.

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

A partir du 10 mai, les départs des trains du chemin de Lille à Valenciennes (direct) sont ainsi fixés : Matin, 6,43 et 11,35; soir, 4,35 et 8,20.

Retour : Matin, 6,05 et 8,40; soir, 3 et 6,40.

A partir du 10 mai, les départs des trains de Lille à Béthune sont ainsi fixés : Matin, 8,05 et 11,40; soir, 4,55 et 8,35.

Retour : Matin, 6,25 et 9,45; soir, 4,35 et 6,35.

Les trains de voyageurs entreront dans la gare du Nord à Béthune. Par suite, la gare de Béthune (porte du Rivage) ne sera plus ouverte qu'au service des marchandises petite vitesse.

Le même jour, la halte de Santes sera ouverte au service des voyageurs et des marchandises.

Nous lisons dans la *Semaine religieuse* :

Les lettres qu'un vénérable ecclésiastique a daigné écrire de Rome à la rédaction de la *Semaine religieuse*, renferment, au sujet du Souverain-Pontife et de S. E. le Cardinal-Archevêque de Cambrai, des détails que nos lecteurs seront heureux de connaître :

« Pie IX se lève, en toute saison, à cinq heures et demie. Après sa prière, il monte dans sa petite chapelle et fait, devant le Saint-Sacrement, sa préparation à la sainte Messe. A sept heures et demie, il monte à l'autel; souvent son visage est baigné de larmes pendant le saint Sacrifice; en action de grâces, il assiste à la Messe d'un de ses chapelains.

Il prend, vers huit heures trois quarts, un peu de café noir, et travaille ensuite durant toute la nuit. Il fait une courte promenade, suivie d'un moment d'adoration, avant son dîner, qui a lieu vers deux heures, et se compose d'un bouilli, d'une friture et du rôti accompagné d'un légume, avec un fruit pour dessert. Depuis quelques mois, il prend un peu de vin de Bordeaux. Le repas du soir est plus simple encore : un potage, deux pommes de terre cuites à l'eau avec du sel pour assaisonnement, et un fruit.

Après son dîner, en été, le Saint-Père fait une sieste d'un quart d'heure, puis récite son chapelet et son bréviaire. Vers quatre heures, il fait sa promenade dans les loges de Raphaël en hiver, et, quand le temps le permet, dans le jardin. Il se promène en tenant presque toujours sa canne sous le bras; on l'entend dire avec son spirituel sourire : « Je pourrais bien marcher encore; mais je crains de fatiguer les vieux cardinaux qui m'accompagnent. » Or, aucun membre du Sacré-Collège n'est aussi âgé que Sa Sainteté. Le travail et les audiences recommencent jusqu'au souper, qui a lieu à neuf heures; Pie IX se retire à dix heures pour prendre un repos laborieux et saintement gagné.

Jamais le Saint-Père ne refuse l'aumône. Il s'en remet, pour son temporel, à Dieu d'abord, et à Marie dont il a proclamé la Conception immaculée, ainsi qu'à Saint-Joseph au'il appelle son « majordome. »

Pie IX n'est pas ses allocations à l'avance, il ne a même pas le temps de les préparer. Il se laisse aller à l'inspiration, et prononce ces belles et grandes paroles, que recueille l'univers catholique.

Le Saint-Siège vient de rendre un immense service à l'Eglise et tout spécialement aux missions, en achetant de ses deniers la précieuse bibliothèque du cardinal

une pièce de 40 francs.

Cet or, tenant, étincelant tout à coup sous les yeux de Madeleine, la rendit plus attentive.

— Mazette! avait dit le pharmacien, il paraît que l'argent ne manque pas au Val-Diable.

Ainsi se nommait le ravin solitaire où se tournait la roue du sègre.

— Allez y toujours de confiance, répondit-il, quand il n'y en a plus il y en a encore!

Et les deux bouteilles enveloppées de papier brouillard, ayant disparu dans une carrossière que dissimulait sa limousine, il sortit de la boutique.

Madeline avait encore à attendre. La porte était restée entrouverte. Elle alla jusque sur le seuil, et regarda au dehors.

La grande silhouette de Honneck passait rapide et fantastique devant les fenêtres éclairées. Puis, elle se reperdit dans l'ombre brumeuse.

Il filait sans bruit le long des maisons.

Enfin, dans l'éloignement, sur la ligne noire, une sorte de cadre lumineux se forma, dans lequel disparut le vieillard. Une porte s'était refermée derrière lui.

C'était celle d'un cabaret.

L'atelier de Michael se trouvait un peu plus loin, presque en face.

Si femme allait donc prendre ce même chemin.

(A suivre)

Barnabé qui était sur le point d'être livré aux marchands.

On assure à Rome qu'un ecclésiastique de Lille, qui connaît très-bien la Chine, M. l'abbé Félix Gennevoise, sera définitivement attaché à la Propagande, à la demande du Cardinal-Préfet, Son Eminence Franchi. M. l'abbé Planque, de Chemy, près Lille, supérieur des Missions africaines, en résidence à Lyon, vient d'arriver à Rome pour les affaires de sa Congrégation. Cet institut, qui compte aujourd'hui plus de cinquante membres, est très florissant. Son Eminence Franchi, le nouveau Préfet de la Propagande, a accueilli M. l'abbé Planque avec faveur.

Le cérémonial, qui sera suivi dans le Couronnement de Notre-Dame de la Treille, est celui qui a été rédigé en 1854 pour le Couronnement de la Vierge Immaculée, honorée dans la basilique Saint-Pierre de Rome. Ce même cérémonial a été suivi par Son Eminence le Cardinal de Bonnechose, lors du Couronnement de Notre-Dame de Bon-Secours, près Rouen. Le Souverain Pontife a voulu être le parrain de la plus forte de ces trois cloches qui seront placées au sanctuaire de Notre-Dame de la Treille : elle portera le nom de *Mater gratia*.

Il pourrait se faire que l'affaire du *Messageur du Nord* ne fût pas jugée pendant cette session, l'un des inculpés, M. Vèran, s'étant pourvu en cassation contre l'arrêt de la Chambre des mises en accusation qui le renvoie devant la Cour d'assises du Nord.

La société d'agriculture de Bourbourg vient d'élire pour président, en remplacement de M. Demeunacker, démissionnaire, M. de Cousemaker, membre du Conseil général du Nord.

Dans sa séance du 2 courant, le Comice agricole, inquiet du nombre prodigieux de hannetons qui se montre cette année, a voté une récompense pécuniaire et une médaille en faveur de l'instituteur de l'arrondissement qui détruira ou fera détruire la plus grande quantité de hannetons. On recommande de les employer comme engrais après les avoir trempés dans de l'eau bouillante, afin de détruire la faculté reproductive des œufs que portent les insectes femelles.

Nous apprenons la mort de M. le docteur Six, l'un des médecins les plus populaires de Lille. Il a succombé à une maladie courte, mais cruelle, qui avait, paraît-il, nécessité une dangereuse opération chirurgicale.

M. le docteur Soenens nous demande l'insertion de la lettre suivante :

Roubaix, le 5 mai 1874.
Monsieur le Rédacteur,
J'ai lu dans votre journal un article de M. le docteur Rozé, dans lequel il recommande un spécifique contre la goutte, tout en se moquant de l'homéopathie. Je réponds à ses plaisanteries que s'il était vrai, comme il semble vouloir le faire croire au public, que la médecine homéopathique ne fait pas plus d'effet que l'eau pure, il ne devrait pas tant plaisanter puisque les médecins allopathes les plus sérieux sont d'avis qu'on ne peut pas tourmenter la goutte et que feu le célèbre professeur Trouseau, de Paris, a regretté amèrement, à la fin de sa vie, d'avoir fait tant de mal à ses malades en intervenant par des médicaments allopathiques dans le traitement de cette triste infirmité.

Mais, grâce à Dieu, nous n'en sommes pas là, nous autres homéopathes, et si M. le docteur veut m'envoyer quelques-uns des malades que n'a pas guéris son spécifique ou s'il veut seulement m'indiquer quels sont les symptômes de leur maladie, je me fais fort de les guérir sans même les avoir vus.
Dr SOENENS.

Mardi, à l'hôtel Ferraille, à Roubaix, ou à l'hôtel du Cygne, à Tourcoing.

En vertu de commissions rogatoires, des perquisitions ont été opérées, avant-hier matin, à Lille, avec l'assistance de la gendarmerie, chez Deulemeester, cabaretier, rue Notre-Dame, 166; Vandenberghe, cabaretier, place de la Nouvelle-Aventure, 38, et Debuyschere, cour à Singes, 4, inculpés d'embauchage pour les Indes néerlandaises. Des papiers se rapportant à ces opérations ont été saisis.

Conseil municipal de Roubaix

SESSION DE FÉVRIER. — SÉANCE DU 25.

(Suite)

Présidence de M. DESCAT, maire.

Budget des hospices pour 1874.

M. Motte-Bossut : La commission des finances ne connaissait donc pas cette lettre?

M. J. Deregnaucourt : Non, puisque, datée du 18 février, cette lettre est arrivée en séance, alors que l'administration était remplacée; elle ne s'adressait donc plus à nous.

M. Motte-Bossut : Cette lettre est arrivée pendant l'interim qui a eu lieu entre le départ de l'ancienne administration et l'arrivée de la nouvelle, je comprends, maintenant qu'elle n'ait point été communiquée à la commission des finances.

La discussion s'arrêtera donc et sera reprise après que la commission des finances aura fait son rapport.

M. A. Talon : Je tiens à constater que dans la lettre dont M. Deregnaucourt nous a donné lecture, il reconnaît que la somme de 154,000 fr., est nécessaire pour ne pas diminuer l'importance des services de l'hospice et de l'hôpital. C'est la première fois qu'il fait cette déclaration devant la commission, et ce fait a pour moi une grande importance, car il justifie la lutte que nous